

[Home](#) > [L'Islam et l'homme contemporain](#) > [Partie 11: Réponses à certaines questions problématiques](#) >

Discussion à propos de la phrase disant: « Il est une grande nouvelle »

Partie 11: Réponses à certaines questions problématiques

Partie 11: Réponses à certaines questions problématiques¹

Doutes sur la signification du mot « Islam »

Question: Dans votre livre « le chiisme dans l'Islam », il a été dit: « le mot Islam signifie soumission », au sens littéral cela est juste; cependant ce terme est un nom religieux apporté par le Saint Prophète (a.s.s.) en tant que locution islamique.

Premièrement: Par conséquent, nous ne pouvons plus prouver le sceau de la prophétie au moyen de ce verset:

وَمَنْ يَبْتَغِ غَيْرَ الْإِسْلَامِ دِينًا فَلَنْ يُقْبَلَ مِنْهُ

« *Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, il ne lui sera point agréé...* »²

Deuxièmement: votre commentaire est opposé à de nombreuses traditions rapportées à propos de la signification du terme Islam, confirmant le sens de locution, comme le cite le deuxième volume de "Oûl Kâfi".

Troisièmement: Le terme « Islam » dans toutes les communautés du monde entier est le nom d'une religion que le Prophète Mohammad (a.s.s.) a apportée de la part du Véridique.

Réponse: Voici très exactement les phrases apportées dans le livre « le chiisme dans l'Islam »:

« L'Islam au point de vue lexicologique a le sens de soumission et résignation et le saint Coran a ainsi nommé Islam, la religion à laquelle Il invite. Cette dernière est un programme général de cette soumission humaine face au Dieu Universel, par laquelle l'homme n'adore nul autre que Dieu l'Unique et

n'obéit qu'à Son commandement. »

Je suis étonné de ces déclarations et je me demande d'où elles proviennent. L'Islam ne possède-t-il qu'une seule signification qui est littérale; dans le Saint Coran et les traditions lorsque le terme Islam a été employé, faut-il toujours le prendre dans ce sens littéral? Ce mot ne renferme-t-il pas d'autre aspect qu'une simple dénomination? Vous avez vous-mêmes avoué que « L'Islam est une soumission absolue à Dieu, qui ne se manifeste que par une déclaration des deux témoignages (Chahâdataïn) et un engagement – d'accomplir des actes– déterminé. » Cette religion est ainsi le symbole de la soumission au sens pratique.

En tout cas, le terme « Islam » est la dénomination de cette sainte religion, au point de vue littéral il signifie soumission et obéissance; dans de nombreux versets coraniques et traditions, il est employé dans les deux sens, par exemple:

وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ وَاتَّبَعَ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا ۖ وَاتَّخَذَ اللَّهُ إِبْرَاهِيمَ خَلِيلًا

« Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Abraham, homme de droiture... ? »³

Ce verset prouve que la religion d'Abraham était un exemplaire de l'Islam au point de vue de la signification littérale, de même que dans les paroles prononcées par les fils de Yaqûb (Jacob dans la Bible) (a.s.s.), et les croyants de cette communauté, prouvant que l'interprétation du terme « qui sont soumis (مسلمون) » va dans un sens littéral:

« ... Et nous Lui sommes soumis »⁴

Vous avez également évoqué que: « Si l'Islam n'a pas le sens d'une locution islamique, nous ne pourrions pas prouver le sceau de la prophétie par ce verset (cité précédemment) ». Or ces propos se basent sur le fait que le sceau de la prophétie ne posséderait aucune autre preuve que ce verset. Ses adversaires (de l'Islam) sont eux sûrs et certains que le mot Islam est une locution islamique dans ce verset: or ces deux thèses sont prohibées.

Lorsque vous avez déclaré que « Les traditions confirment le sens figuré de ce mot. » Personne ne réfute le sens figuré, mais il ne nie aucunement une signification littérale et son but. Les traditions, qui ont parfois un sens figuré et le qualifient, exposent aussi parfois les stades et les degrés de l'Islam au point de vue de la soumission.

Vous avez dit: « Le terme Islam dans toutes les communautés du monde entier est le nom d'une religion apportée par le Prophète Mohammad (a.s.s.) »; alors que ce mot est sans aucun doute, actuellement la dénomination d'une religion sacrée, il le fut prononcé la première fois, d'après le Saint Coran, par le Prophète Abraham (a.s.s.):

« *Quand son Seigneur lui avait dit: "Soumets-toi", il dit: « "Je me soumets au Seigneur de l'Univers." »* »⁵

مَلَّةً أَبَیْکُمْ إِبْرَاهِیمَ ۚ هُوَ سَمَّاکُمُ الْمُسْلِمِینَ مِنْ قَبْلُ

« *Lequel vous a déjà nommés « Musulmans » avant...* »⁶

Et le Saint Coran cite que les Prophètes désignés après Abraham et leurs communautés ont été revêtus de l'islam. Tels Ismâïl (Ismaël dans la Bible), Ishâq (Isaac), Y'aqûb (Jacob), Soleymân (Salomon), Yûssouf (Joseph), les fils de Y'aqûb, les magiciens de Pharaon, la reine de Sabâ et les apôtres de Jésus (pse).

La dénomination de la religion divine par le nom d'Islam vient du fait que s'il est le symbole de la soumission, c'est parce qu'il était primordialement un qualificatif et non un nom propre au point de vue de la syntaxe. Ainsi les plus beaux noms divins (Ismâ' Hosnâ) sont tous des attributs et tous nommés Noms de Dieu, puis ce n'est qu'après avoir été employé couramment qu'ils sont devenus noms propres par leur prédominance. L'allusion à leur signification littérale ne disparaît cependant pas par l'ajout des lettres alef et lām au début du mot « Al-Islam ».

Le Mysticisme et le soufisme sont-ils reconnus conformes?

Question: Dans votre livre « Le chiisme dans l'Islam », il semble que vous déclarez corrects le soufisme (taçawwof) et la gnose mystique (irfân). Et vous citez un bref historique de l'apparition, du développement, de la crédibilité de ces sectes et de leurs luttes pour préserver leurs propres lignes de conduite. Alors que les Saints Imams et les jurisconsultes les ont accusés d'infidélité et qu'il n'existe pas dans leurs paroles, la moindre trace d'authenticité et d'appréciation.

Tout au long de votre discussion vous avez également déclaré: est nommée mystique la personne adorant Dieu par la voie de l'affection, non dans l'espoir d'une récompense divine ou par crainte des châtiments futurs. Au sein de toutes les religions où Dieu est adoré, il y a des personnes adeptes de la gnose mystique, même dans l'idolâtrie. En effet l'idolâtrie, le judaïsme, le christianisme, le magianisme et l'Islam renferment tous des mystiques et des non-mystiques. N'était-il pas nécessaire de préciser que dans l'idolâtrie certaines personnes adorent Dieu par amour désintéressé (Hobb)? Ces propos sont-ils justes?

Réponse: Au début du livre cité ci-dessus (« Le chiisme dans l'Islam »), nous nous sommes engagés à présenter l'école de pensée chiite, l'historique succinct de son apparition, son développement, sa manifestation, ses ramifications et ses modes de penser. Nous avons apporté en résumé, dans celui-ci un historique des traditions et des traces de du mysticisme en toute impartialité. Nous n'avons guère parlé ici à leur avantage, mais qu'énoncé leurs preuves rationnelles citées (contrairement à ce que vous

avez formulé, des preuves spéculatives et rapportées n'ont pas été évoquées).

Ce livre est en fait, un fascicule de présentation et non d'appréciation ou de constat de la véracité ou non de cette école de pensée. C'est pourquoi nous n'avons guère apporté dans celui-ci les avis opposés ni l'accusation des jurisconsultes face à leur infidélité. (Sinon à titre de citation dans l'histoire de leur apparition.)

Il a été évoqué que dans l'idolâtrie, certains adorent Dieu par amour, ceux-ci appartiennent aux brahmanes et aux maîtres pratiquant la mortification; ils pratiquent en réalité leur dévotion aux dieux et non à Dieu l'Unique. Selon leurs convictions, par leur ascétisme d'abnégation, ils s'anéantissent tout d'abord dans les dieux et ensuite dans Dieu le Tout Puissant. Cette question nécessite une multitude de détails ne pouvant être développés plus amplement dans une seule lettre, il serait bon de lire des livres concernant les cultes hindou, bouddhiste et sabéen, afin de comprendre quelle était et est encore de nos jours, leur mysticisme.

Vous avez aussi affirmé que mes propos disent corrects et approuvent la théosophie mystique et le soufisme. Personnellement, je considère juste la gnose mystique, mais non celle employée par les derviches sunnites, puisque ceux-ci agissent contrairement à la législation islamique. Ils ordonnent la musique, le chant, la danse et l'extase, mais ils accusent et s'écrient contre l'« abandon du devoir »; comme nous l'avons déjà expliqué malheureusement ce genre de comportement a également pénétré la doctrine chiite. La théosophie mystique provenant du Livre Saint et de la tradition, est basée sur la sincérité de la dévotion et ne se sépare nullement des préceptes de la législation islamique. Nous l'avons d'ailleurs précisé dans le commentaire « Al-Mîzan ».

Précisions sur la volonté des anges

Question: Dans le dix-septième volume du commentaire « Al-Mîzan » vous avait écrit:

« Deuxièmement, les anges du Très Haut ne désobéissent guère à Ses commandements, par conséquent ils n'ont pas d'âme indépendante (nafs mostaqellah) possédant une volonté indépendante »; or il n'existe aucun rapport entre le fait de ne pas commettre de péché et l'absence d'une âme indépendante, étant donné que les Prophètes et les Imams étaient infaillibles et possédaient à la fois une âme et une volonté indépendante. Si ne pas avoir de volonté indépendante signifie qu'ils ne peuvent émettre une quelconque décision en dehors de la Volonté divine comme l'exprime le verset suivant; ce sens ne se réduit pas aux anges, mais à tous les gens:

« ***Et cependant, vous ne pourrez vouloir que si Allah veut...*** » [7](#)

Puis, à un autre endroit, vous avez précisé: « Les anges deviennent parfaits progressivement et c'est ainsi qu'à la faveur de leur existence ils se dirigent. » Lorsque ceux-ci ne possèdent pas d'âme que peuvent-ils parfaire?

Réponse: Les propos ci-dessous, sont une explication de l'âme indépendante, l'indépendance n'est qu'une illusion que l'individu observe en lui-même. Mais en tirant profit de cette indépendance, toute indépendance vis-à-vis des désirs se trouve annulée:

لَا يَسْبِقُونَهُ بِالْقَوْلِ وَهُمْ بِأَمْرِهٖ يَعْمَلُونَ

« **Ils ne Le devancent pas en Paroles et agissent selon Ses ordres** »[8](#)

En réalité elle a pour origine l'âme concupiscente (nafs ammâra); or contrairement à vos critiques, les Prophètes et les Imams en sont exempts, tout comme les anges. Le fait de dire: « lorsque les anges n'ont pas d'âme, parler de leur perfectionnement progressif n'a aucun sens » est une erreur. La signification de cette phrase va dans le sens de réfuter l'action de se parfaire et non de le prouver.

Tradition concernant le Prophète Elias (Élie)

Question: Concernant le récit du Prophète Elias [9](#) (a.s.s.) vous avez omis d'apporter beaucoup de détails et les traditions citées par l'éminent ayatollah Madjlesi dans son recueil « Hayâtu l-qolûb ». Or ces traditions rapportent un entretien entre le Prophète Elias et les Imams Bâqir et Sâdiq (pse). Il est possible que cette tradition ne soit pas la plus juste; par contre elle est pondérée et apparemment non opposée au Saint Coran; elle ne se heurte guère aux indispensables vérités, tout comme les autres traditions que vous avez mentionnées dans votre commentaire du Coran, prouvant l'existence du Prophète Elias (a.s.s.).

Réponse: À l'heure actuelle, je ne me souviens pas pourquoi j'ai omis de citer la tradition en question, ce fut peut-être parce qu'elle est longue et obsolète. Cependant, même si je l'avais mentionnée, elle ne nous aurait apporté aucun élément supplémentaire comme je vais l'expliquer dans la question suivante.

Pharaon et les délinquants

Question: Nous lisons, dans un autre endroit de votre exégèse « Al-Mizân », que certains ont affirmé que Pharaon était appelé « Zu l-aûtâd », parce qu'il punissait les criminels en les faisant clouer au sol. Et un peu plus loin, vous avez avancé que ces propos ne jouissent d'aucune fiabilité, alors que dans l'exégèse de Fayz, « Rafî », il y a rapporté une tradition commentant le terme « aûtâd ».

Réponse: Cette tradition constitue un document qui devrait être commenté d'une certaine manière. Mais il faut savoir le point très important prouvé dans les principes fondamentaux (Oûl), que les traditions à voie unique, même si elles sont les plus justes en dehors des préceptes de jurisprudence – dans les autres sujets – n'ont aucune autorité, à moins d'être soumises à un contexte catégorique, telle une tradition entendue directement de l'Imam infaillible. On ne peut donc commenter le Saint Coran avec ce genre de traditions. De plus en considérant la multitude de traditions existantes à propos des méthodes

de présentation des traditions dans le Livre Saint, commenter le Saint Coran avec ce genre de traditions ne fait que nous éloigner de la source.

Rapporter des traditions à voie unique non soutenues n'apporte rien de plus que la citation de traditions au Livre et non pas dans le sens de commenter le Saint Coran et d'étudier les versets coraniques.

Signification du terme « bien » dans le Saint Coran

Question: La phrase:

« **Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien ici-bas...** » [10](#)

nous la retrouvons à la fois dans les sourates 16 (les abeilles) et 39 (les groupes) avec une seule interprétation. Dans le commentaire cependant, le terme « Hasanah (bien) » a le sens d'un bien dans l'au-delà dans la sourate « Les groupes » alors que dans la sourate « Les abeilles » c'est dans le sens d'un bien à la fois terrestre et de l'autre monde. Quelle est donc la signification de cette différence?

Réponse: Malgré une conformité littérale, il existe une différence de style de cette phrase dans les deux versets. Dans la sourate « les abeilles », c'est Dieu Qui adresse Ses Paroles, puis ce sont les rétributions de l'au-delà qui sont qualifiées et citées; alors que dans la sourate « les groupes » c'est le Saint Prophète de l'Islam qui s'adresse aux gens, puis ce sont les qualités des récompenses des personnes qui sont patientes or dans le langage coranique, la récompense dans le langage coranique s'applique à la fois au monde de l'au-delà et d'ici-bas.

Cause des différentes interprétations du mot « Rabbî »

Question: Concernant le verset ci-dessous:

وَاذْكُرْ عَبْدَنَا أَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُ أَنِّي مَسَّنِيَ الشَّيْطَانُ بِنُصْبٍ وَعَذَابٍ

« **Et rappelle-toi Ayyûb** [11](#), **Notre serviteur, lorsqu'il appela son Seigneur...** » [12](#)

Vous avez précisé que Ayyûb invoqua son Seigneur par le terme de « rabbî » (mon Seigneur) » alors que dans le verset c'est le mot « rabbaho (son Seigneur) » qui est employé.

Réponse: D'après le contenu du verset, c'est le mot « rabbî » qui est perçu.

Le Récit du Prophète Ayyûb (Job) et les traditions

contradictaires

Question: Quel est l'intérêt des traditions à propos de l'entrée du mot israélien dans le récit d'Ayyûb (Job)? Étant donné que vous avez cité des traditions, puis amoindri leurs importances; alors que celles-ci sont toutes conformes au Livre d'Ayyûb se trouvant dans l'Ancien Testament. S'il existe des traditions opposées, l'approbation générale incite à la complaisance, surtout si c'est adopté par les juifs.

Réponse: Comme nous l'avons exposé précédemment ce genre de traditions sont rapportées en tant que citation et non pas dans le but d'un commentaire. Vos propos sont d'ailleurs une erreur puisque ceci concerne le domaine du jugement dans les traditions opposées. Or ces traditions interviennent dans les préceptes de jurisprudence législative. Ce ne sont pas de simples traditions concernant différents sujets en dehors des préceptes; celles-ci n'ont aucune argumentation. L'accord de la majorité doit être conforme aux décisions de jurisprudence générale, selon les traditions. Les données juives (isrâ'iliyât) (intégrées en Tafsir) sont extérieures aux prescriptions légales et ne peuvent remplacer les sentences juridiques (fatwâ).

Discussion à propos de la phrase disant: « Il est une grande nouvelle »

Question: Vous avez également expliqué à un autre endroit qu'il a été dit que le pronom هو du verset:

قُلْ هُوَ نَبَأٌ عَظِيمٌ

« **Dis: "Il est une grande nouvelle"** » [13](#)

s'adresse au jour de la Résurrection; qui est certes la signification la plus impensable. Quelle est la raison de cette invraisemblance? Étant donné que deux versets plus haut, on trouve une quinzaine de versets sur le jour de la Résurrection et la rétribution des gens. Vous-mêmes avez commenté « نَبَأٌ عَظِيمٌ » par le jour de la Résurrection.

Réponse: Il nous faut préciser que les deux versets précédents dont vous avez parlé ont justement coupé le lien avec les quinze versets précédents, par:

قُلْ إِنَّمَا أَنَا مُنْذِرٌ

« **Dis: "Je ne suis qu'un avertisseur..."** » [14](#)

Cette fois c'est un nouveau style de propos qui commence. Et dans les versets suivants, Il déclare:

« Dis: "Pour cela, je ne vous demande aucun salaire; et je ne suis pas un imposteur. Ceci (le Saint Coran) n'est qu'un rappel à l'Univers. Et certainement vous en aurez des nouvelles bientôt ! » » [15](#)

C'est le Saint Coran qui est visé dans ce verset; et d'ailleurs il n'y a aucun inconvénient à ce que le Saint Coran soit qualifié de "grande nouvelle" autant que le jour de la résurrection. Conférence commémorative en l'honneur du martyr Chouchtarî et message envoyé à cette occasion par allamé Tabâtabâï à l'occasion d'une cérémonie organisée pour commémorer la mémoire du Qadi Nûrullah Chouchtarî, illustre martyr de la communauté musulmane ainsi qu'auteur du célèbre livre "Ehqâq al-haqq". Cette conférence se déroula en Inde et plusieurs messages des religieux du Hawzah de Qom furent envoyés à cette occasion, dont, voici ci-dessous, le texte du message envoyé par allamé Tabâtabâï pour y être lu:

Dieu le Tout Puissant, exalté soit-Il, s'adresse ainsi, dans ces paroles au saint Prophète (a.s.s.):

« Dis: "Je ne vous en demande aucun salaire, sauf celui qui le désire, qu'il choisisse un chemin conduisant vers son Seigneur." » » [16](#)

Ces paroles, miracle universel, qui furent transmises durant 23 ans de propagation du message islamique par le Saint Prophète, ont eu pour effet d'accorder à l'Islam, une place au sein de la communauté mondiale en tant que religion authentique. S'adressant au Saint Prophète (a.s.s.), Dieu le Très Haut dit:

« Dis: "Je ne vous demande aucune récompense pour cela si ce n'est de l'affection envers mes proches..." » » [17](#)

Du contexte de ce verset, il est clair que la religion que Dieu nous demande d'accepter et qu'il a désignée comme étant la rétribution du Saint Prophète est un rite qui joint à ses convictions l'affection pour les membres de la famille du Prophète (a.s.s.).

Le Prophète (a.s.s.), dans la tradition appelée « Safinah », affirme: « L'exemple des gens de ma demeure est pareil à l'exemple de l'arche de Noé: quiconque s'y embarque trouve le salut et quiconque s'en détourne se noie » [18](#).

« مثل اهل بيتي كمثل سفينة نوح من ركبها نجا و من تخلف عنها غرق »

De même que, dans la célèbre tradition « Thaqalaïn » transmise avec une très haute fréquence, il affirme: « Certes, je laisse parmi vous les deux joyaux: le Livre de Dieu et les miens qui sont les gens de ma demeure. En effet, ces deux joyaux ne se sépareront point jusqu'à ce qu'ils me rejoignent au Bassin [paradisique]; et tant que vous vous y cramponnerez, vous ne vous égarerez point après moi » [19](#).

إني تارك فيكم الثقلين, كتاب الله و عترتي اهل بيتي وو أنهما لن يفترقا حتّى يردا علىّ الحوض, ما إن تمسّكتم
«بهما لن تضلّوا بعدى ابداً»

Ces traditions exposent parfaitement le lien existant entre la religion et l'affection pour les gens de la maison. Elles inculquent clairement que les musulmans doivent prendre pour guides les membres de la famille du Prophète et les imiter dans leur foi, formant ainsi le rite chiite. De nos jours celui-ci comprend près de cent millions de pratiquants dans le monde et est reconnu comme une religion officielle.²⁰

En effet le chiisme est la religion pure qu'avait choisie le Très Haut en tant que récompense de l'invitation du Prophète, il est le produit de la prophétie de ce dernier.

Ce rite est d'une telle valeur qu'il l'a payé du sang de onze Imams immaculés parmi les douze Imams duodécimains de la famille du Prophète (a.s.s.). Le sang avait déjà coulé auparavant lors de la guerre d'Ohud, de la bouche et du front du très Saint Prophète lui-même (a.s.s.).

L'école chiite a subi et enduré de nombreuses épreuves et souffrances et a parcouru différents stades durant les quatorze siècles suivant le décès du Saint Prophète. Alors que des dizaines de milliers et même des centaines de milliers de ses partisans ont été massacrés par leurs opposants tout au long de ces péripéties, elle perdit aussi un certain nombre de ses savants. Nous pouvons ainsi citer le premier martyr Mohammad-ibn-makkî, le deuxième martyr Zeyno d-dîn Ehsaï et martyr Nûrullah Chouchtarî reposant dans cette magnifique sépulture... Nous devons, en voyant ce mausolée, nous souvenir de tous les efforts et privations consentis par nos prédécesseurs dans le chemin de Dieu, pour permettre à la religion véridique et divine de persister et se revivifier. Afin de préserver, sauvegarder et propager ce rite vecteur du droit et de la vérité; ainsi que le sang des martyrs – nos guides très purs de la famille du Prophète, savants religieux et des milliers de croyants innocents–, efforçons-nous de poursuivre leur chemin et n'hésitons pas à y sacrifier nos vies et nos biens:

« Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes supérieurs, si vous êtes de vrais croyants. »²¹

- ^{1.} – Les questions posées concernent le livre « Le Chiisme dans l'islam » et le commentaire du Coran « Al-Mizan » en 40 volumes, écrits par le Professeur Tabâtabâï. (note traducteur)
- ^{2.} – Coran, Sourate 3 (La famille d'Imran), verset 85.
- ^{3.} – Coran, Sourate 4 (Les femmes), verset 125.
- ^{4.} – Coran, Sourate 2 (La vache), versets 133 et 136.
- ^{5.} – Coran, Sourate 2 (La vache), verset 131.
- ^{6.} – Coran, Sourate 22 (Le pèlerinage), verset 78.
- ^{7.} – Coran, Sourate 76 (L'homme), verset 30.
- ^{8.} – Coran, Sourate 21 (Les prophètes), verset 27.
- ^{9.} – Elie dans la Bible.
- ^{10.} – Coran, Sourate 16 (Les abeilles), verset 30.
- ^{11.} – Job dans la Bible.
- ^{12.} – Coran, Sourate 38 (çâd), verset 41.

[13.](#) – Coran, Sourate 38 (çâd), verset 67.

[14.](#) – Coran, Sourate 38 (çâd), verset 65.

[15.](#) – Idem, versets 86 à 88.

[16.](#) – Coran, Sourate 25 (Le discernement), verset 57.

[17.](#) – Coran, Sourate 42 (La consultation), verset 23.

[18.](#) Durru l-manthûr: 3/334

[19.](#) Ehqâq –al-haqq: 9/341.

[20.](#) – Les chiffres mentionnés datent de plus de 35 ans et le nombre de chiites de par le monde depuis a énormément progressé. (Note du traducteur)

[21.](#) – Coran, Sourate 3 (La famille d’Imran), verset 139.

Source URL: <https://www.al-islam.org/ar/node/38773#comment-0>